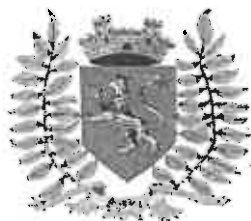


MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS



VILLE FLEURIE "4 FLEURS" – FLEUR D'OR
FRANCE STATION NAUTIQUE "3 ETOILES"
MEDAILLE D'OR AU CONCOURS EUROPEEN
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
LAUREAT NATIONAL MARIANNE D'OR



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 JUIN 2014
EN SALLE DU CONSEIL A 18H00, SOUS LA PRESIDENCE
DE Monsieur François ARIZZI, MAIRE**

Date de la convocation : le jeudi 12 juin 2014

ORDRE DU JOUR

1. Arrêté Préfectoral en date du 11 juin 2014 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à désigner ou à élire dans les communes du département du Var en vue de l'élection des sénateurs. Scrutin du 20 juin 2014.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
29	26	28

ETAIENT PRESENTS : M. François ARIZZI, Mme Christiane DARNAULT, M. Jacques BLANCO, Mme Magali TROPINI, M. Daniel MONIER, Mme Isabelle CANONNE, M. Alain COMBE, Mme Catherine CASELLATO, M. Philippe CRIPPA, M. Claude LEVY, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Josiane MAGREAU, Mme Geneviève RE, Mme Véronique PIERRE, Mme Marianne LE MEUR, Mme Véronique GINOYER, M. Rabah HERHOUR, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Sandrine EMERIC, Mme Stéphanie OLIVIER, M. Aurélien MOIGNARD, M. André DENIS, Mme Nicole PESTRE, Mme Rania MEKKERI, Mme Christine MAUPEU et M. Claude FAEDDA.

ABSENT : M. Janik MASSELLO.

POUVOIRS : M. Bernard BACCINO à Mme Christiane DARNAULT.
M. Joël BENOIT à M. André DENIS.

MONSIEUR LE MAIRE déclare la séance ouverte à 18h00.

APRES AVOIR procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux et constaté le quorum,

MONSIEUR LE MAIRE, déclare la séance ouverte.

MADAME MAGALI TROPINI, 3^{ème} adjointe, est désignée à l'unanimité à 28 voix pour, comme secrétaire de séance.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance à l'unanimité à 28 voix pour.

MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 AVRIL 2014

MONSIEUR LE MAIRE demande aux candidats de communiquer leur liste.

MONSIEUR LE MAIRE précise que la liste déposée doit impérativement respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, **MONSIEUR LE MAIRE** constate qu'une liste de candidat a été déposée et porte le nom suivant : « DELEGUES SENATORIALES BORMES 2014 ».

MONSIEUR LE MAIRE rappelle qu'un exemplaire de la liste sera joint au procès-verbal.

MONSIEUR LE MAIRE procède à l'élection des 15 délégués et des 5 délégués suppléants.

Les 26 conseillers municipaux passent au vote.

Le dépouillement est effectué par **MADAME TROPINI MAGALI**, secrétaire de séance.

Les résultats sont communiqués à l'assemblée par Monsieur le Maire :

L'effectif légal du Conseil Municipal : 29

Le nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Le nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 26 présents.

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) : 28 (26 présents + 2 pouvoirs)

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrage exprimés : 28

MONSIEUR LE MAIRE énumère le nom des délégués et des suppléants élus :

Les 15 délégués élus sont :

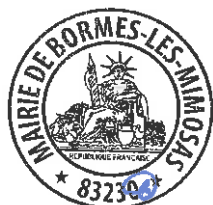
Monsieur François ARIZZI
Madame Christiane DARNAULT
Monsieur Jacques BLANCO
Madame Magali TROPINI
Monsieur Daniel MONIER
Madame Isabelle CANONNE
Monsieur Alain COMBE
Madame Catherine CASELLATO
Monsieur Philippe CRIPPA
Madame Véronique PIERRE
Monsieur Jérôme MASSOLINI
Madame Stéphanie OLIVIER
Monsieur Claude LEVY
Madame Christine MAUPEU
Monsieur André DENIS

Les 5 Suppléants élus sont :

Madame Josiane MAGREAU
Monsieur Patrice CHATAGNIER
Madame Sandrine EMERIC
Monsieur Bernard BACCINO
Madame Nicole PESTRE

MONSIEUR LE MAIRE clôture la séance.

Fait à BORMES LES MIMOSAS, le 23 juin 2014.



Le Maire,

Signé : François ARIZZI